

Le Patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Féron
Fourmies
Glageon
Ohain
Trélon

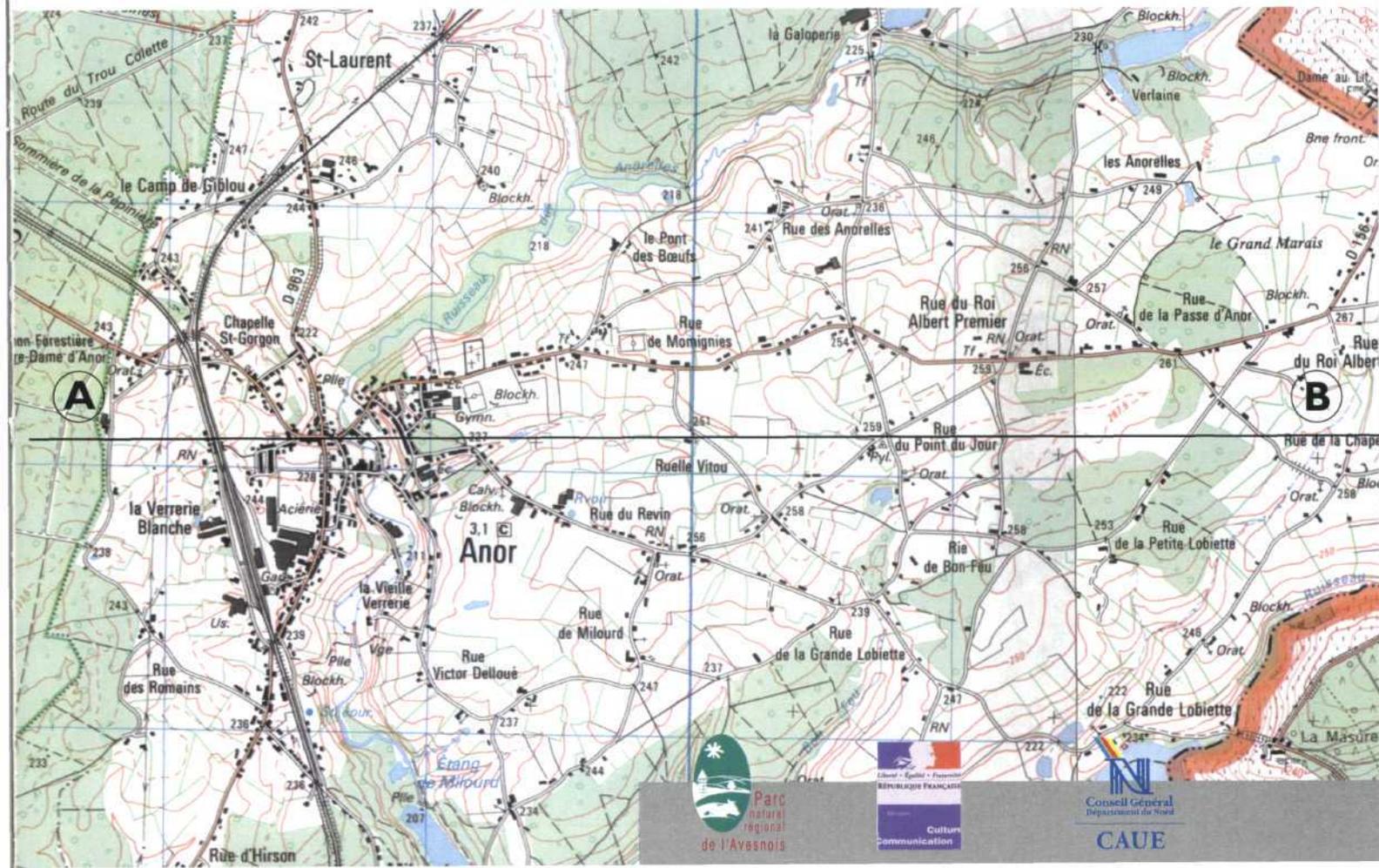
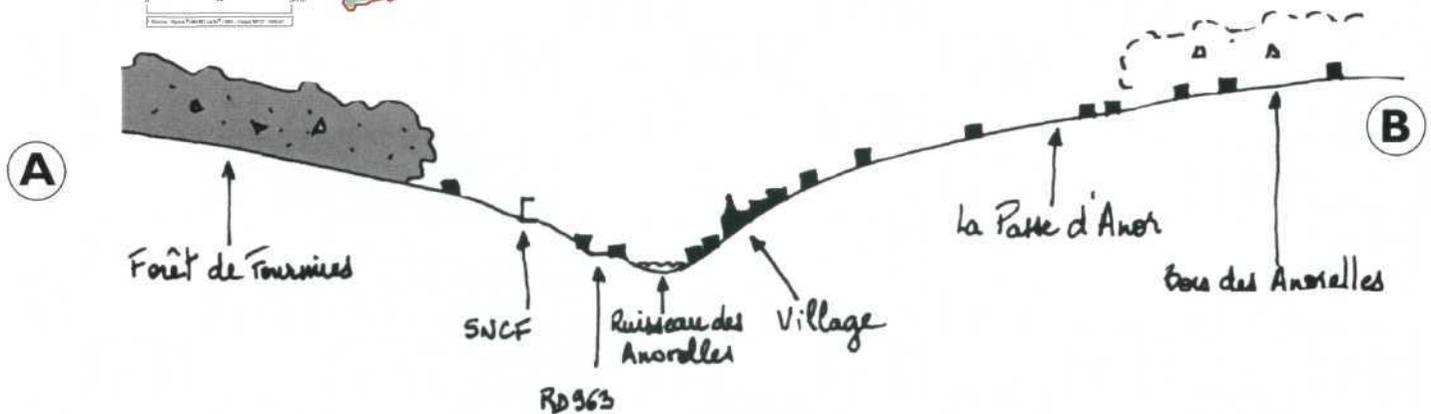


Anor

Typologie paysagère

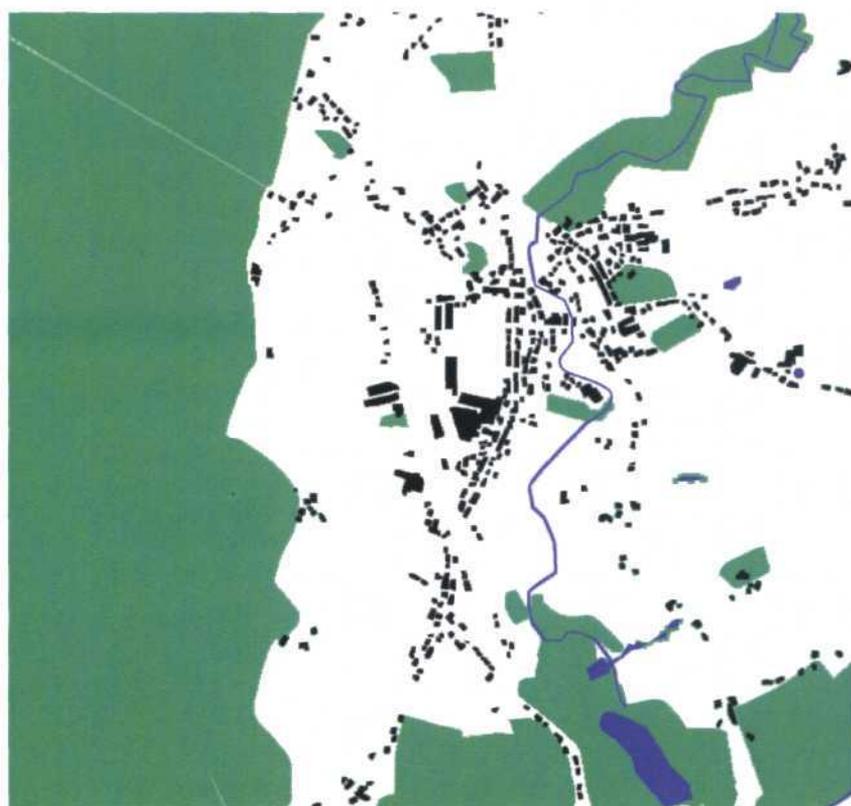
la clairière

- bâti implanté en milieu ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



Implantation paysagère

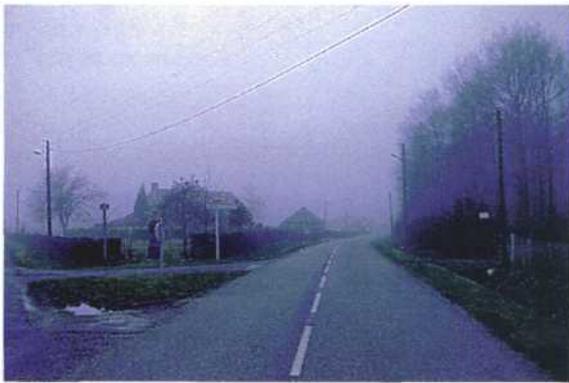
Le bourg initial d'Anor (1) s'est installé sur le versant est du ruisseau des Anorelles, groupé autour de l'église située à mi-pente et en surplomb de la vallée. Plutôt large et dégagée au nord car autrefois occupée par une vaste retenue d'eau qui alimentait les forges, la vallée se resserre à l'ouest du bourg entre deux versants escarpés, laissant se faufler la rivière.



Avec l'arrivée du train (2 et 3) et l'essor de l'industrie, la ville s'est développée au XIX^{ème} siècle, indépendamment du bourg ancien, plus au sud, sur le versant opposé. Cette urbanisation plus récente s'est appuyée sur les deux axes parallèles nord/sud de la RD963 et du chemin de fer. Elle crée une entité bâtie dense et linéaire perchée sur le haut du versant, là où la pente devient plus douce.

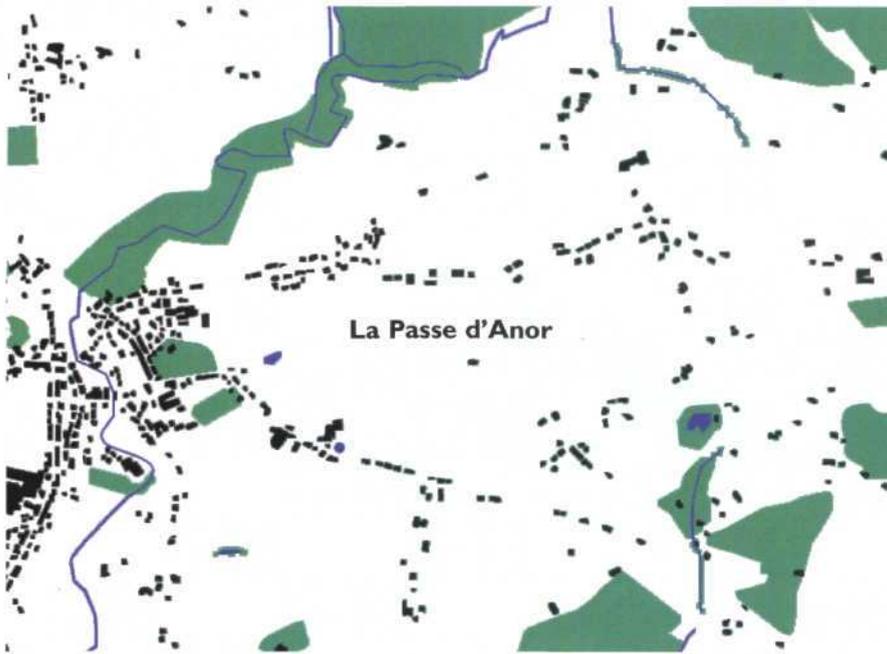
La voie ferrée isole la ville de la forêt domaniale de Fourmies. Seuls de petits hameaux se retrouvent isolés de l'autre côté de la voie, à l'orée de la forêt. Bien qu'elle ne soit pas visible dans sa traversée, la voie ferrée s'impose lors de ses franchissements sous pont ; elle marque brutalement la charnière entre paysage de plateau forestier et vallée urbanisée.

La partie la plus escarpée de ce versant industriel reste particulièrement dégagée au profit de prairies qui descendent jusqu'à la rivière sauf entre les deux ponts principaux où la partie bâtie en fond de vallée constitue le trait d'union entre les deux versants construits.



(4) Vaste clairière enserrée entre les Bois de la Haie d'Anor au nord et la Forêt Particulière d'Hirson au sud, la **Passe d'Anor** préfigure une organisation que l'on retrouve de l'autre côté de la frontière et nous rappelle sans cesse la proximité immédiate de la forêt par un semis de petits bois et une lisière assez découpée.

Le bâti s'y étale le long des nombreuses voies qui forment un maillage sur ce plateau bocager et vallonné par endroits.



Au nord et à l'écart du village, le hameau de Saint-Laurent (5 et 6) s'organise sur le rebord du plateau autour de la voie SNCF et de la RD963 qui mène à Ohain. La partie la plus dense se concentre non loin du passage à niveau alors qu'un bâti plus épars occupe le haut d'un versant mêlant prairies et parcelles cultivées, en surplomb de la vallée et en regard du Bois de la Haie d'Anor.

Plus au nord, les lisières de la forêt deviennent plus nettes, plus présentes et révèlent une occupation agricole des parcelles.



Les sous-ensembles

Le noyau



L'extension est



La Passe d'Anor
autour de la RD 156



Le Camp du Giblou
et Saint Laurent



La Chapelle
Saint-Gorgon



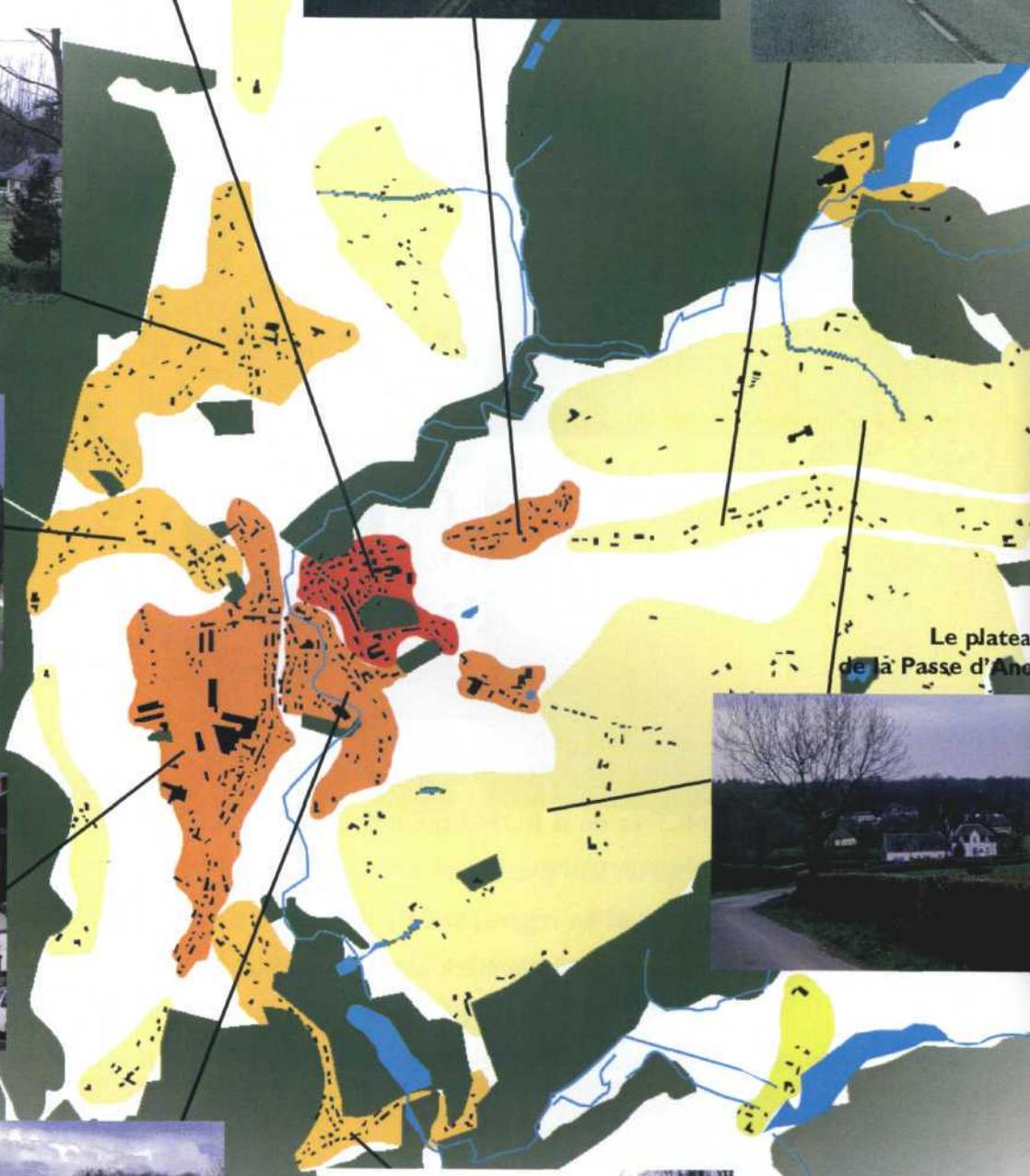
Le Versant industriel



Le fond de vallée
industriel initial



Le Milourd



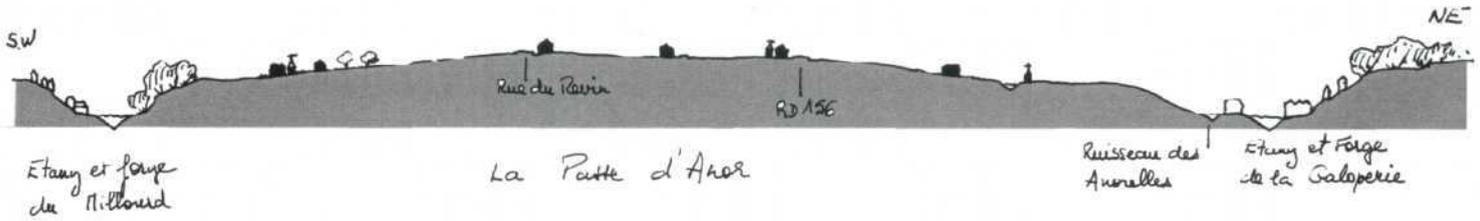
Le plateau
de la Passe d'Anor



- Noyau
- Extensions
- Hameaux
- Ecarts
- Isolés

Les hameaux

La Passe d'Anor

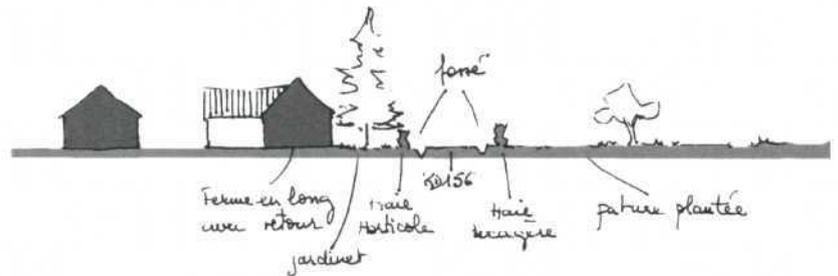
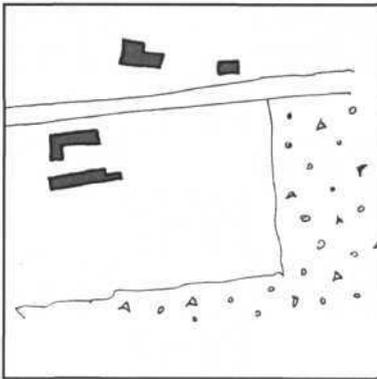


Ce secteur est constitué d'un maillage viaire assez dense accroché de part et d'autre de la RD156. Réparti sur l'ensemble de la Passe, le bâti y est disséminé de façon irrégulière le long des voies et conserve un caractère encore très rural. Toutefois, de l'habitat individuel récent apparaît, de manière intersticielle et localisé le long de l'axe de la RD156 ou à proximité du centre d'Anor.

Autour de la RD156

Le bâti, implanté parallèlement à la voie et s'égrénant tout au long de l'axe entre Anor et la Belgique, donne l'impression de ne jamais quitter complètement l'agglomération. Malgré tout, l'effet d'alternance presque systématique entre bâti et pâture permet de garder un contact étroit avec le bocage. Le fossé, présent des deux côtés de la voie et seulement interrompu au droit de chaque habitation, guide et accompagne son tracé sinueux tel un itinéraire.

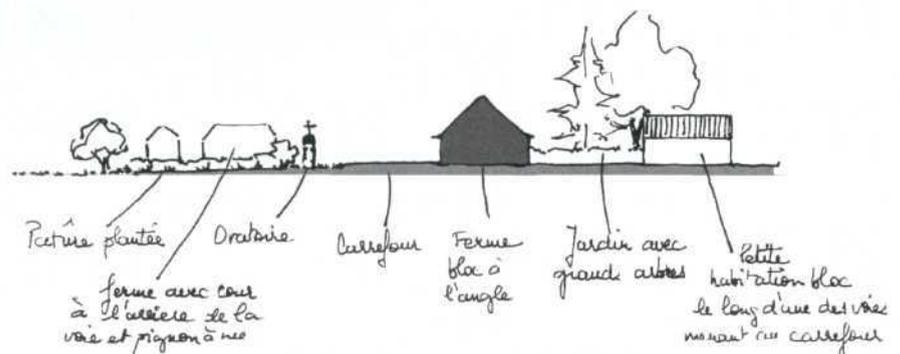
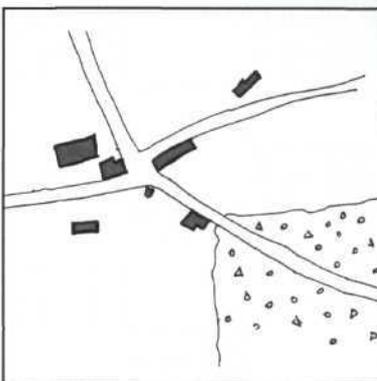
La position des bâtiments en recul de la route offre à une diversité de l'usage de l'espace avant (de l'esplanade au jardin) avec une limite public/privé plus ou moins marquée (clôture, haie, ...).



Le plateau limité par les vallées, du ruisseau des Anorelles au nord, de la rivière de l'Oise au sud.

La répartition du bâti y est plus éparse que le long de la RD156. L'habitat, très attaché à l'activité agricole et d'élevage, se trouve soit dispersé le long des voies, soit regroupé "par paquet" en particulier autour des carrefours marqués par un oratoire.

On constate des modes d'implantation très variés, personnalisant chaque lieu, et créant un agréable effet de surprise dans ce dédale de petites rues campagnardes. Les fermes en recul par rapport à la rue en côtoient d'autres en pignon sur rue, les jardins à caractère encore champêtre succèdent à des parcelles d'aspect plus ornemental

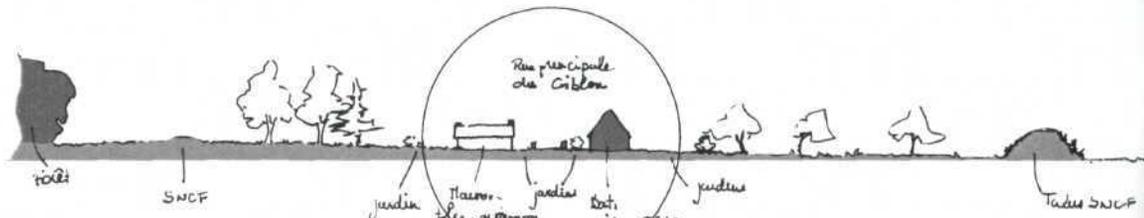
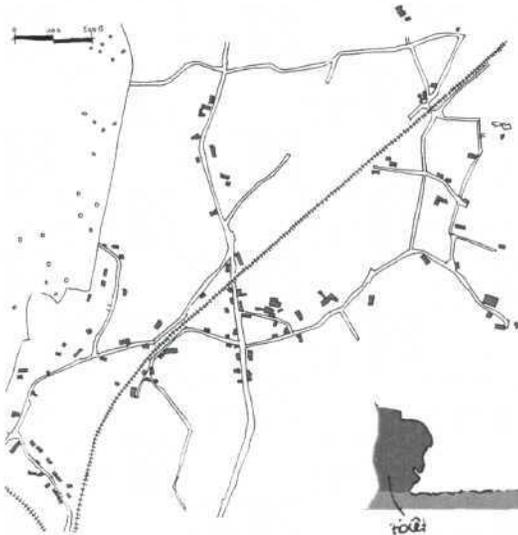


Les hameaux

Le Camp de Giblou et Saint-Laurent

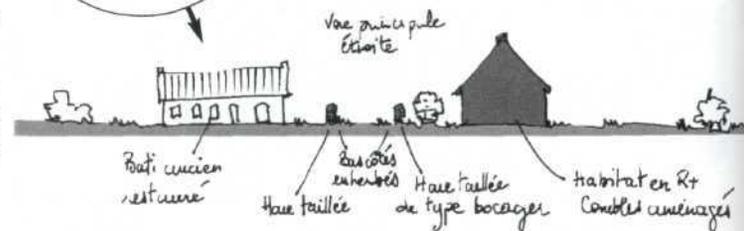
Situés au nord de la commune, ces deux hameaux s'organisent de part et d'autre de la voie SNCF, sans continuité avec le centre d'Anor.

Le Camp de Giblou se développe le long d'une voie principale sinueuse et de manière très cernée entre voies ferrées et forêt. Le tissu bâti assez dense, plutôt d'origine ancienne, semble aujourd'hui trouver une vocation résidentielle renforcée par le traitement très jardiné des parcelles et par l'implantation de quelques pavillons récents.

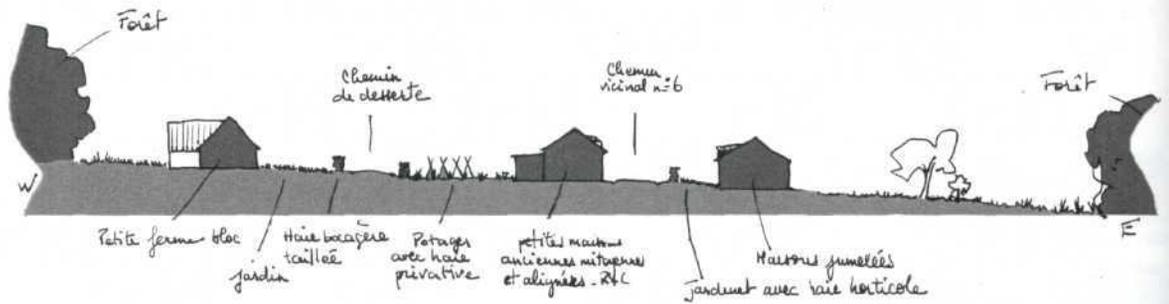
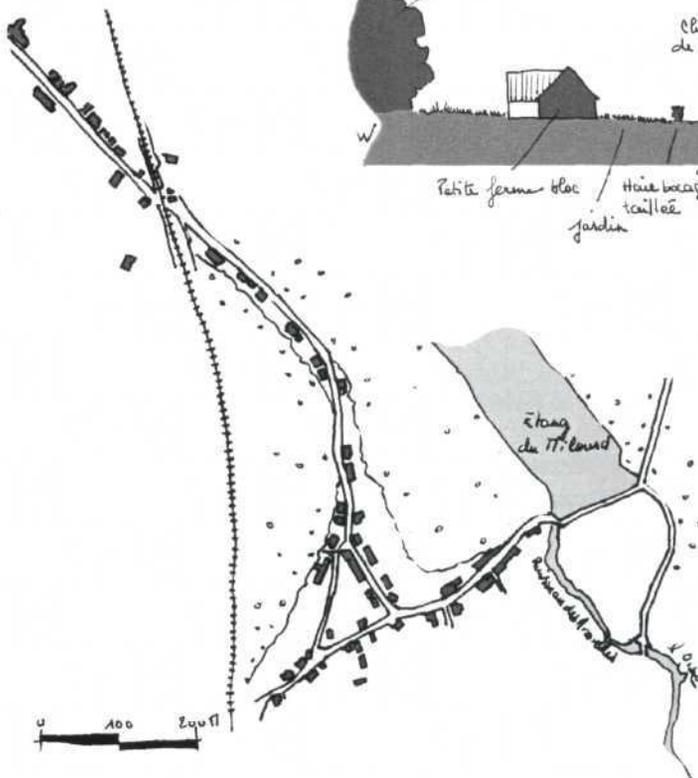


Le hameau de Saint-Laurent, dans un site plus ouvert, présente un bâti lâche fait de fermes encore en activité, éléments qui suffisent à conserver au lieu son caractère agricole.

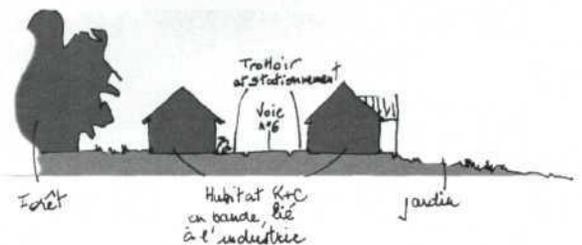
Toutefois, à proximité de l'articulation entre la RD963 et la voie ferrée, le tissu prend une allure plus "urbaine". Les constructions sont proches de la route, parfois mitoyennes, les trottoirs minéralisés et l'activité agricole disparaît.



Le Milourd



Lié à l'activité de la forge à l'origine, le Milourd est un hameau qui s'étire entre la RD963 et le fond de vallée occupé par l'étang. Le bâti d'abord constitué de petites maisons ouvrières en bande crée un effet de rue sur le bas du versant. Plus haut, il s'individualise et offre à chacun un espace de jardin souvent potager qui au contact de la forêt confère à cette clairière une ambiance très domestique.



La Chapelle Saint-Gorgon

Situé en hauteur sur la voie principale d'accès à Anor depuis Fourmies et près de la voie ferrée, ce petit hameau joue un rôle "d'avant-poste" de la ville à l'orée de la forêt. Il s'organise autour d'une placette plantée qui met en scène la chapelle Saint-Gorgon et constitue un des lieux les plus repérables de cette partie complexe de la commune. Le bâti, à l'image de l'évolution de la ville, mêle petites habitations rurales, ouvrières, constructions plus bourgeoises et habitat récent.

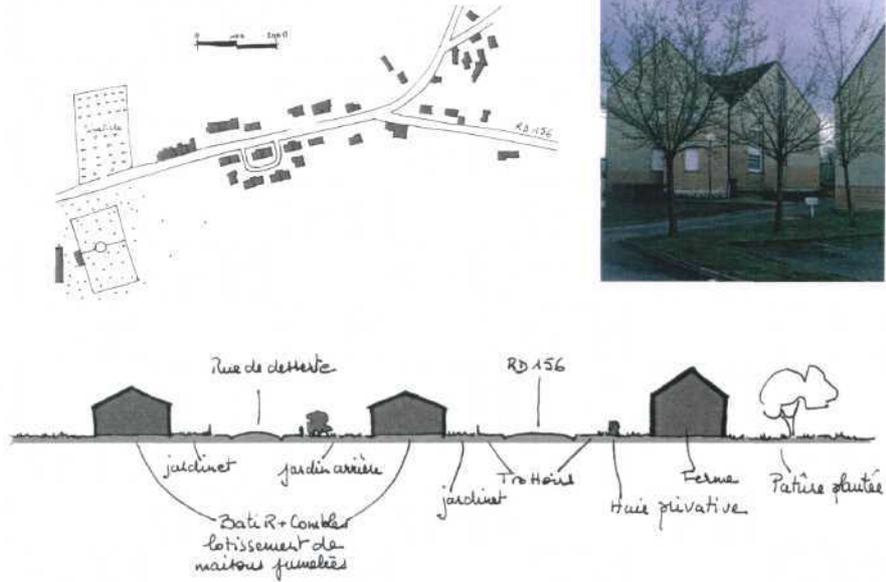


Les extensions

Vers la Passe d'Anor

L'extension entre le noyau et la Passe.

Cette séquence de la RD156 s'intercale entre la structure linéaire de la Passe et celle groupée du noyau. Le bâti se densifie à travers des habitations récentes et des trottoirs minéralisés. La présence de grands équipements consommateurs d'espace (cimetière, terrains de sports) crée de larges respirations en contact avec le bocage. Mais à l'inverse, apparaissent en épaisseur et en retrait de la voie, des opérations groupées (maisons jumelées et petits bâtiments collectifs), qui en effaçant la perception bocagère renforcent l'aspect urbain du lieu et sa proximité avec le noyau.



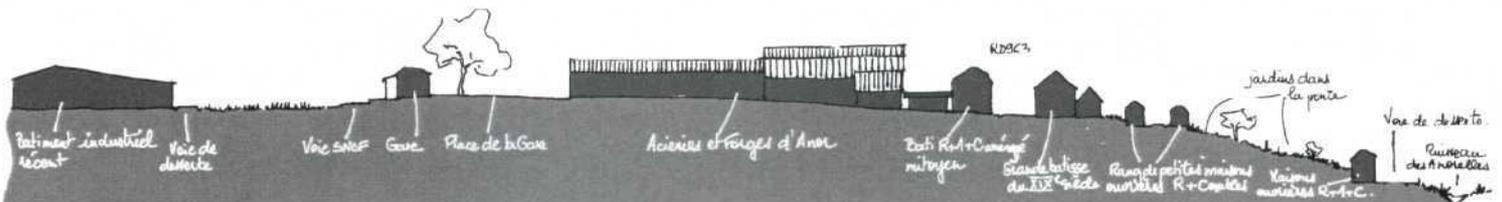
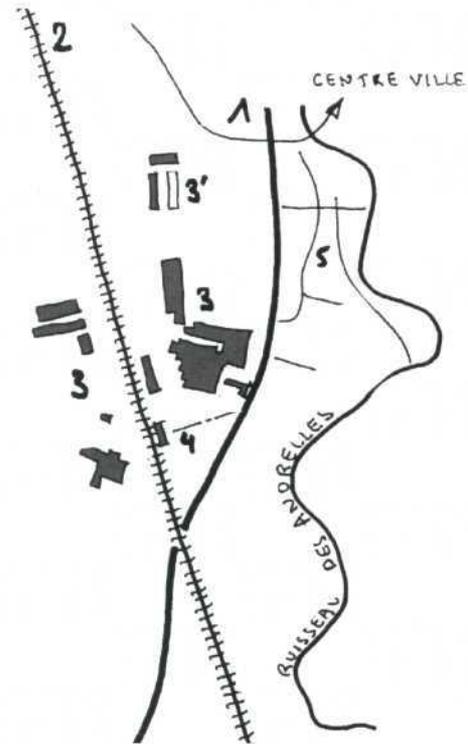
Le versant industriel

Composition de l'ensemble du versant :

- 1 - L'axe nord/sud de la RD963.
- 2 - L'axe de la voie SNCF.
- 3 - L'industrie organisée de manière linéaire autour des axes de la RD963 et de la voie ferrée.
- 3' - Une cité de logements ouvriers au nord de l'usine.
- 4 - L'axe qui mène à la gare, encadré de maisons jumelées de cadre.
- 5 - Un réseau de petites rues, dans la pente, encadrées de maisons ouvrières.

Sur le versant ouest de la rivière, le long de petites voies dans la pente s'est développé un habitat modeste (rez-de-chaussée avec combles) sans doute ouvrier et lié à la première industrie verrière et des forges, située en fond de vallée.

Au XIXème siècle, l'essor industriel (acierie, forge, filature, verrerie, ...) conjugué à l'arrivée du chemin de fer sur le plateau a généré une urbanisation dense entre RD et voie ferrée. Autour de la RD963, le tissu lâche de maisons rurales (rez-de-chaussée avec combles) en recul à la rue et souvent bâti de grès, s'est rapidement comblé d'un habitat lié à l'industrie et dominé par la brique. Il est le reflet de toute la variété sociale industrielle, mêlant la maison ouvrière (rez-de-chaussée avec étage et combles) mitoyenne et alignée sur la rue à la grosse maison de maître au milieu de son parc arboré en passant par les maisons jumelées de cadres avec leur jardin en façade. Seule une cité de logements ouvriers se trouve en marge de la structure appuyée sur l'axe nord/sud. Elle est constituée de deux rangs d'habitations situés en vis-à-vis et limitant un large espace et structurée autour d'une voie centrale qui dessert de part et d'autre l'ensemble des petits jardins.



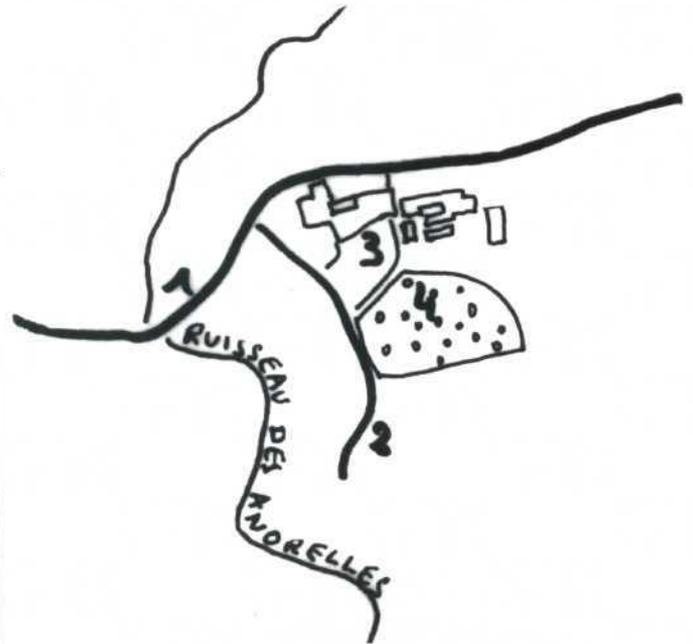
Le fond de vallée

Le fond de vallée a été depuis longtemps investi par l'industrie. Conjointement s'est développé un tissu irrégulier d'habitat rassemblé, au contact direct avec ces activités (aciéries, forges, filatures, verrerie, ...). Aujourd'hui, la disparition de bon nombre de ces entreprises laisse de larges respirations dans le paysage de la vallée et donne aux habitations déconnectées de leur origine industrielle et réhabilitées, un nouveau rapport à l'eau dans un contexte plus "naturel".

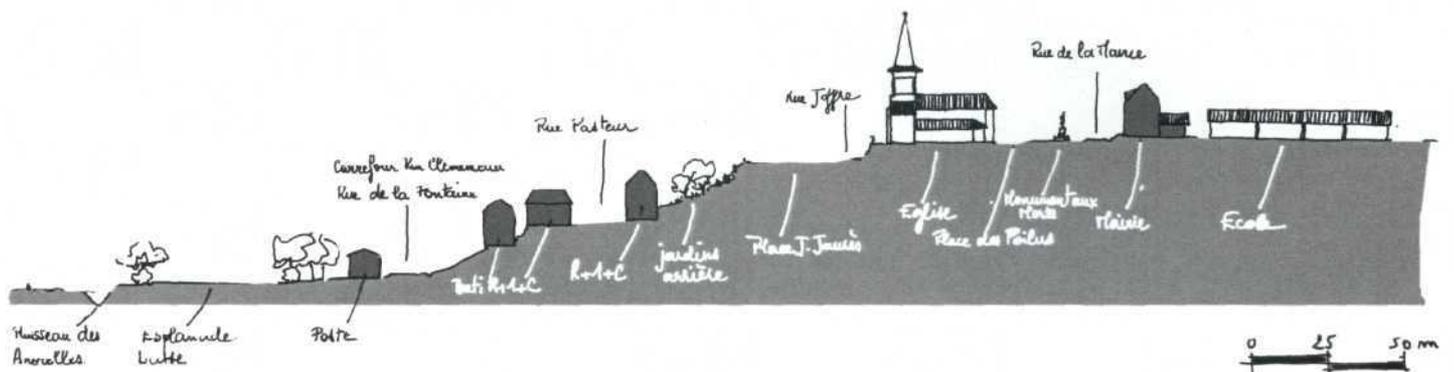
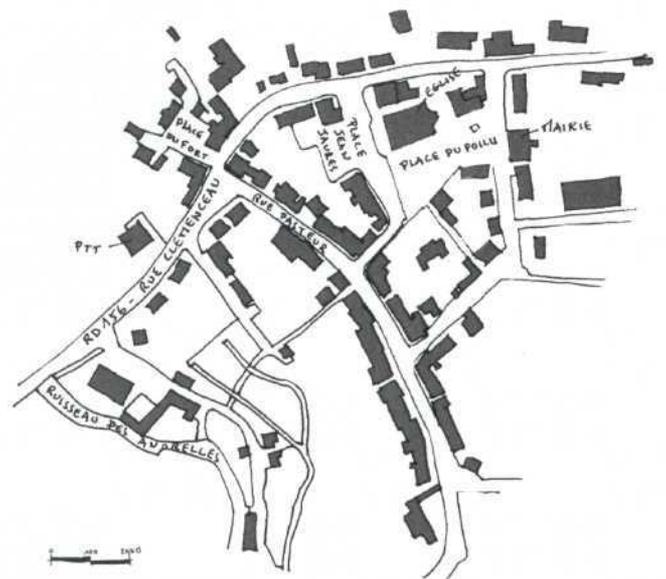
Le noyau et les places

Composition du noyau :

- 1 - L'axe est/ouest de la RD156
- 2 - La rue Pasteur
- 3 - Les places de l'église et de l'hôtel de ville et les deux rues coudées auxquelles elles s'accrochent.
- 4 - Le parc situé au sud et qui limite la partie bâtie du noyau



Accroché sur le versant est du ruisseau des Anorelles, le noyau se développe essentiellement entre l'axe de la RD156 gravissant la pente et l'axe des rues (Pasteur, Saint-Roch, Delloue) cheminant à mi-pente le long des courbes de niveaux. A l'intérieur de ces deux orientations, le centre se structure en étages, autour de deux rues parallèles et coudées (Joffre, de la Mairie), desservant chacune de manière presque identique une place en terrasse et des équipements communaux (église, mairie, école, ...). De par leur position, elles possèdent toutes deux une partie basse pentue et une partie haute de niveau.



Les profils

La RD156 ou la rue Clemenceau

L'entrée dans le centre depuis la vallée est marquée par une large esplanade récemment conquise sur l'emplacement d'un ancien étang et aménagée à des fins de loisirs (tennis, jeu de boules, ...).

Le bâti encore peu présent et en retrait de la rue dans cette séquence suffit de par ses fonctions de services (superette et poste) à générer un traitement urbain de leurs abords (stationnement, trottoirs, arrêt de bus, ...).

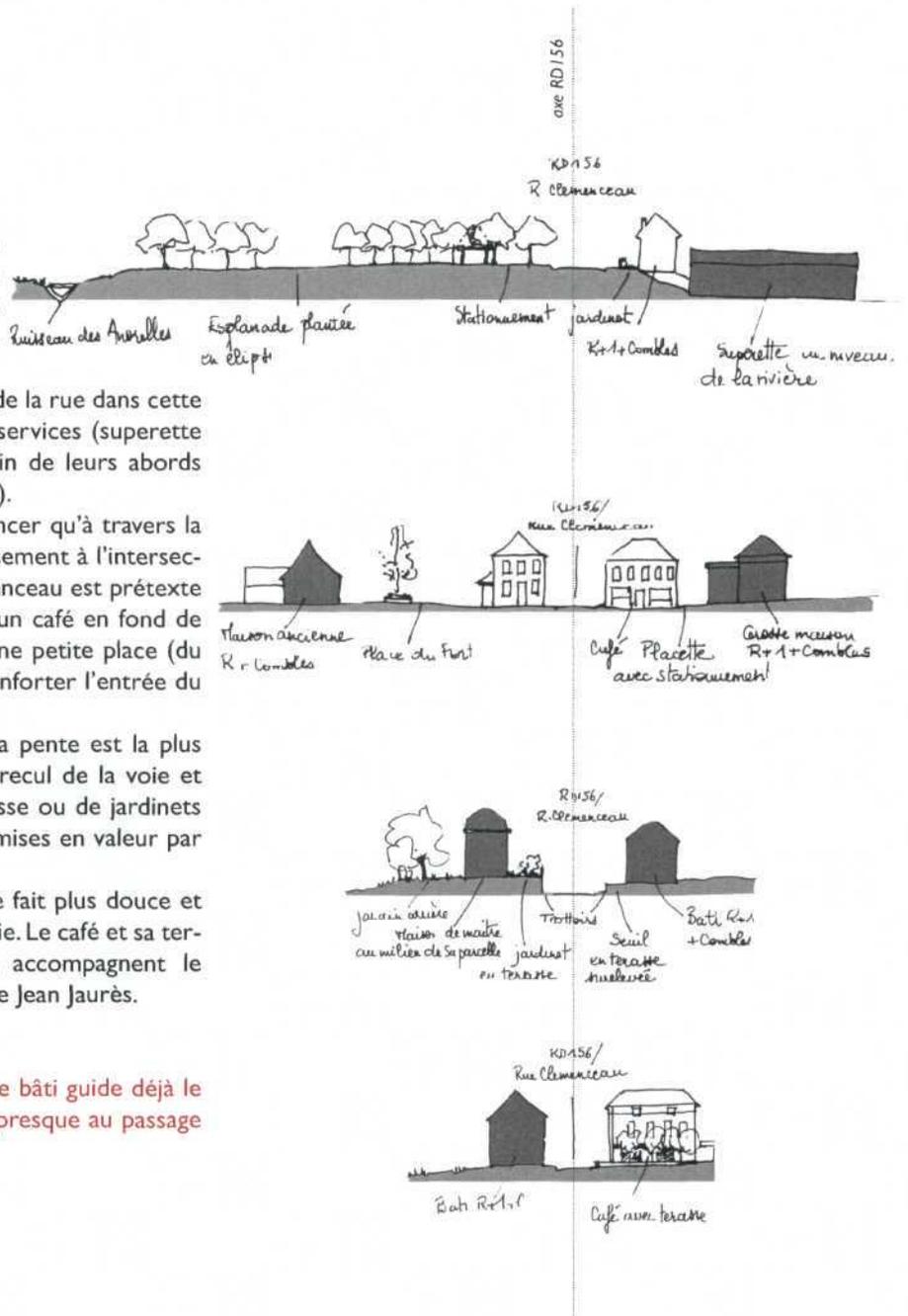
Le centre ne semble réellement commencer qu'à travers la mise en scène de la pente. En effet, l'évasement à l'intersection de la rue Pasteur et de la rue Clemenceau est prétexte à la création d'une placette animée par un café en fond de perspective. C'est aussi à ce niveau qu'une petite place (du Fort) vient discrètement se greffer et conforter l'entrée du noyau.

Entre les rues Pasteur et de la Mairie, la pente est la plus forte et s'exprime à travers un bâti en recul de la voie et relié à celle-ci à l'aide de seuils en terrasse ou de jardinets en surplomb. Les habitations sont alors mises en valeur par ces socles successifs et étagés.

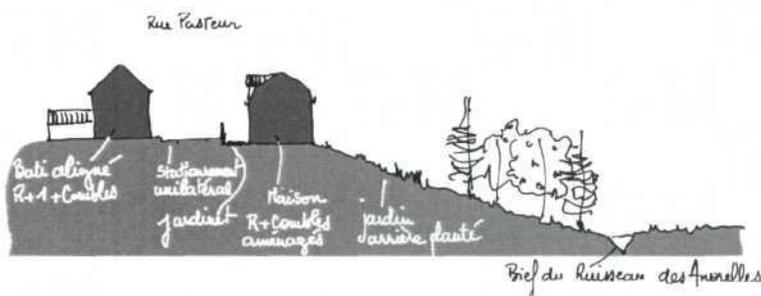
Au carrefour de la rue Joffre, la pente se fait plus douce et les constructions se rapprochent de la voie. Le café et sa terrasse plantée appuyant l'angle amont, accompagnent le regard vers le parvis de l'église et la place Jean Jaurès.

Enjeux et recommandations :

Au-delà, la rue relativement cadrée par le bâti guide déjà le regard vers la sortie de la ville, oubliant presque au passage le débouché de la rue de la Mairie



La rue Pasteur

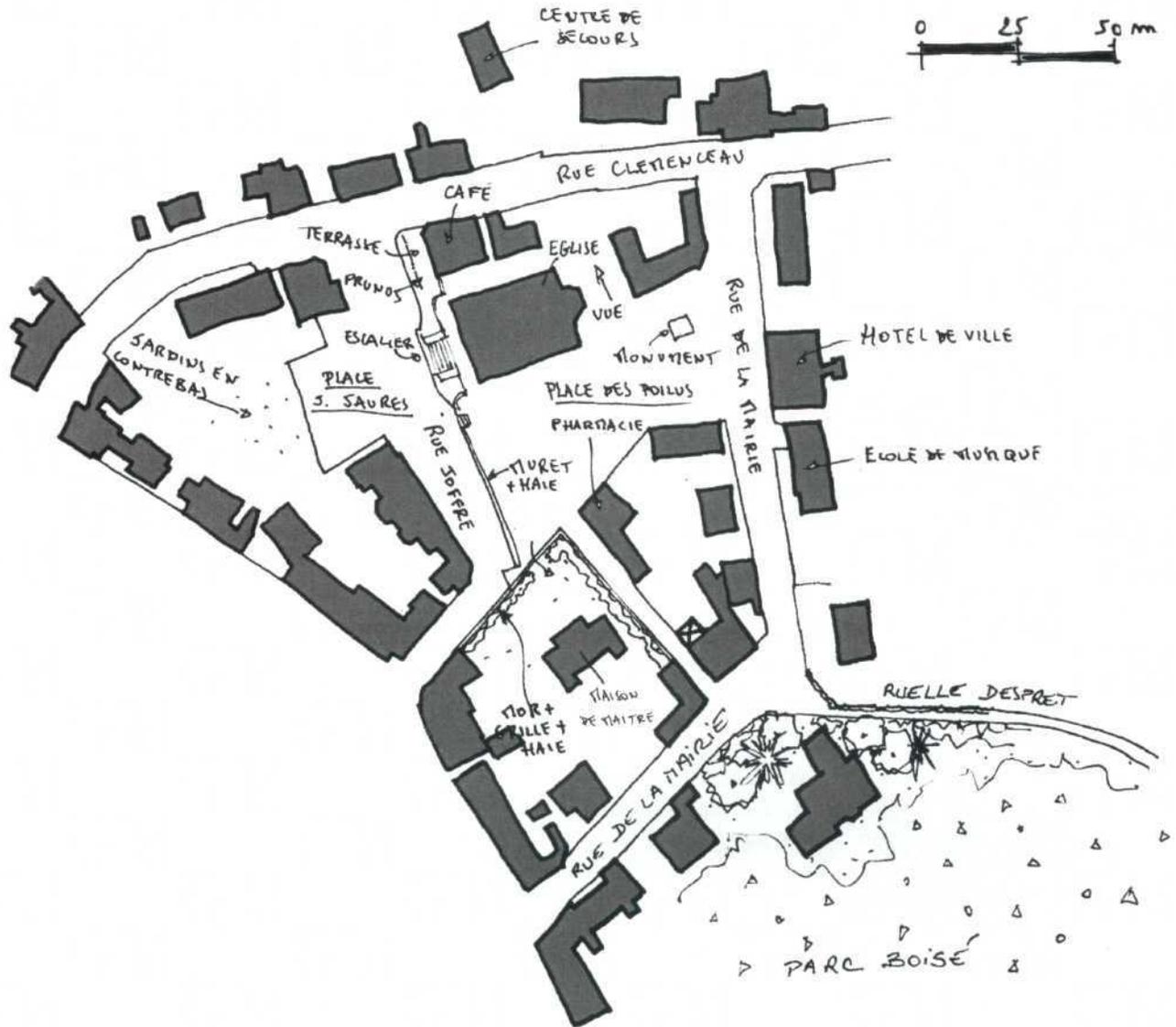


La rue Pasteur développe son linéaire en terrasse et profite de sa position pour affirmer son caractère de rue cadrée par deux rives bâties assez hautes et relativement continues. En balcon sur la vallée, elle ne la laisse deviner qu'à travers quelques petites ouvertures furtives entre les habitations ou la ruelle Servais.

Le bâti est constitué essentiellement d'habitations mitoyennes, rez-de-chaussée avec étage et combles, avec parfois des commerces en rez-de-chaussée. Une petite séquence se distingue par un bâti plus bas en recul de la rue et enrichi de petits jardins soignés en façade.

Le noyau

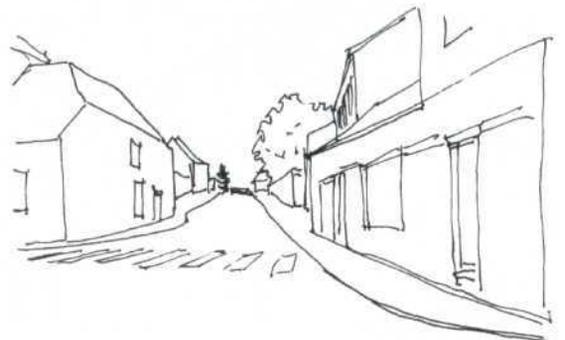
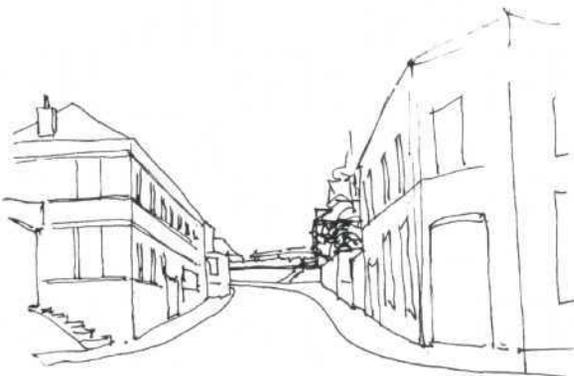
Les places et les rues coudées



Les deux rues coudées : les rues "Joffre" et "de la Mairie"

Ces rues présentent des caractères communs. Elles sont, dans leur partie basse, cadrées par un bâti assez présent et proche de la voie. Un effet de perspective lié à la pente et ponctué par le végétal annonce l'articulation avec la deuxième partie sans la révéler. Leur ambiance alors plutôt intimiste change radicalement après le coude en s'ouvrant sur les places/les esplanades et les équipements publics.

Dans sa partie la plus basse, la rue de la Mairie offre un bâti moins continu et d'origine plus rurale que la rue Joffre, d'ambiance plus urbaine, jalonnée de maisons alignées, plus hautes et en symétrie sur la rue.



**Les deux rues coudées :
les rues "Joffre" et "de la Mairie"**

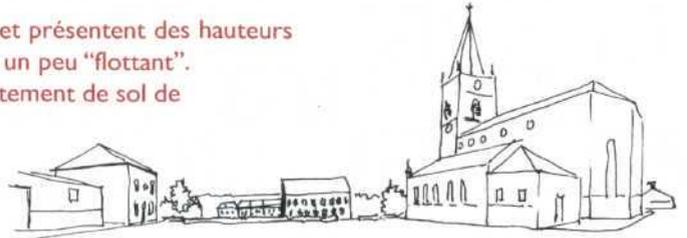
L'atout principal de ces deux places réside dans leur situation de belvédère sur la vallée. La place haute offre une vue sur le paysage lointain alors que la place basse nous laisse découvrir un paysage plus proche et urbain, celui des jardins et rues en contrebas. Placées l'une sous l'autre, les places s'enchaînent grâce à la transition qu'opère l'église et son parvis, offrant par un lien physique (emmarchement, muret, talus planté) et visuel fort (effet de balcon), une cohérence à l'ensemble.

Elle sont par ailleurs peu définies par leurs limites construites.

Enjeux et recommandations :

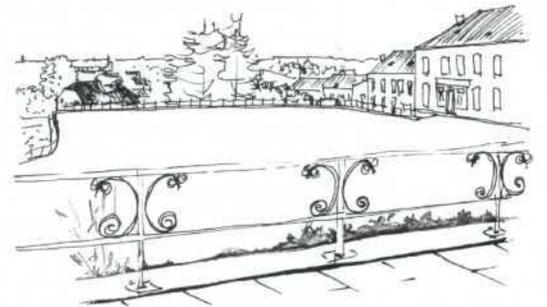
Les bâtiments qui les entourent ne constituent pas des fronts continus et présentent des hauteurs et positions disparates qui confèrent à chacune des places un caractère un peu "flottant".

Bien que desservant l'essentiel des équipements publics du noyau, le traitement de sol de ces places, uniforme et de type routier, ne traduit pas l'importance et la diversité de leurs usages si ce n'est la fonction de stationnement.



Enjeux et recommandations :

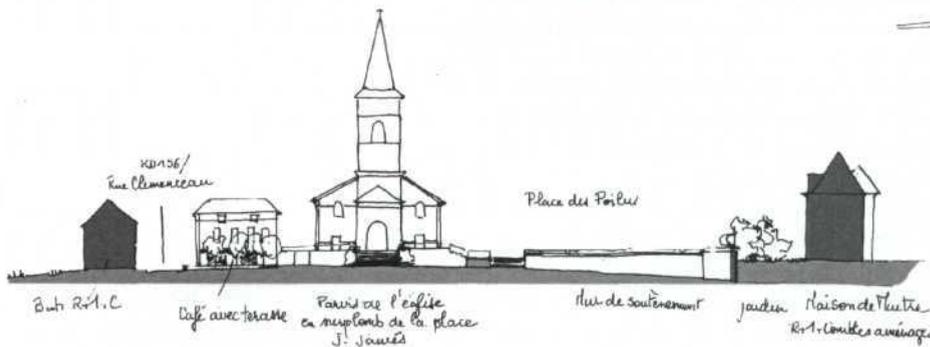
La place basse, plus "confidentielle" est très fortement liée à l'église. Son traitement devrait permettre un lien plus étroit, plus proche entre le parvis et la place Jean-Jaurès de manière à créer une continuité entre l'église et son "balcon".



Enjeux et recommandations :

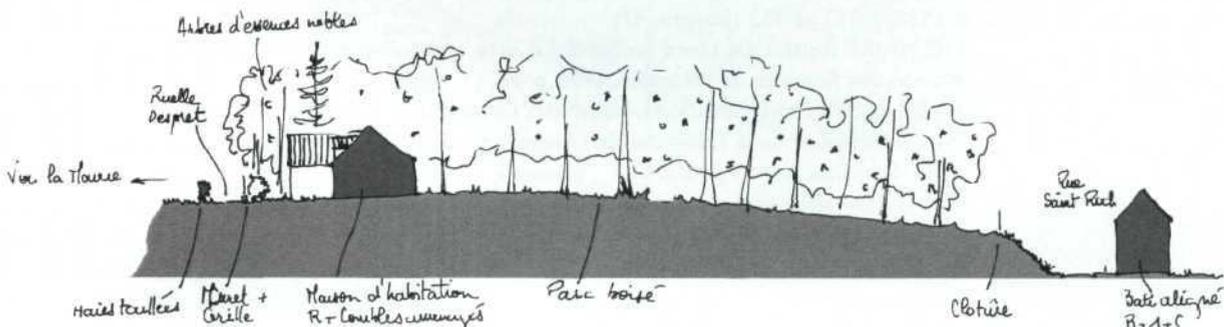
Un aménagement apportant confort et plaisir permettrait de révéler le potentiel de ces lieux de vie et d'animation, aujourd'hui peu utilisés au regard de leur intérêt.

La place haute, surtout liée aux équipements de services et de loisirs (mairie, école, école de musique) est la plus propice par sa taille au rassemblement, à la représentation communale.



Le parc de l'ancien château

En contraste avec un centre à dominante bâtie et minérale, l'espace du parc vient caler au sud/est, le noyau par sa densité végétale. Son caractère boisé au contact du centre, même si ce lieu reste très cerné, rappelle l'importance de la forêt dans le paysage d'Anor.



Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Superficie de la commune : 2224 hectares
Population : 3093 (chiffres de 1999)
1846 : 2 965 ; 1870 : 2 844 ; 1890 : 4 902 ; 1900 : 4
578 ; 1910 : 4 604 ; 1936 : 3 938 ; 1975 : 3 373 ;
1982 : 3 109 ; 1990 : 3 099 ; 1999 : 3 093.

Document d'urbanisme : POS : l'état actuel date du
28/05/85.
Etudes Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie (FACV) -
1989 - 1991

Historique :

En 1866 le Bulletin de la Société Historique du Nord signale à Anor les vestiges d'une voie romaine mais sans localisation précise et, au début du XX^e siècle, l'abbé Villers cite la présence de vestiges antiques sur la commune mais toujours sans plus de précisions.

Au moyen-âge, le village possède une franchise communale accordée par son seigneur, Jacques d'Avesnes, franchise qui a perduré jusqu'à la Révolution. Un château de plan rectangulaire est élevé par Nicolas d'Avesnes au XII^{ème} siècle ; il est démantelé en 1554. Lui succède au XVI^e siècle, une forteresse bâtie à l'initiative des habitants mais disparue sans doute dès le XVII^e siècle. La vallée de l'Oise est également protégée par deux autres forteresses, la Lobiette et la Neuve-Forge, qui défendent la frontière et les forges. Datant du XIV^e siècle, elles sont démantelées à la fin du XVII^e siècle par les troupes de Louis XIV.

L'énergie hydraulique utilisée par les moulins autour des étangs (étangs Milourd, le Maka, le Pas-Bayard, le Blangy) près d'Anor permet sous l'Ancien Régime de créer de petites industries métallurgiques. Elles utilisent les gisements de minerai de fer situés à Féron, Glageon, Ohain... De véritables dynasties de maîtres de forge, comme les Polschet ou les Despret prospèrent. Le fer n'étant pas de grande qualité était utilisé pour la confection de plaques de cheminée (ou taques), de clous et d'autres menues pièces en fer. Les forges eurent leur plus grande période d'activité au XVIII^e siècle. On peut dénombrer cinq sites de forges sur la commune :

la Forge du Village dite la "Vieille Forge", la plus ancienne, appartenant jusqu'en 1440 aux princes de Chimay.

la Galoperie : elle est en activité à partir de 1564, mais se trouve ruinée rapidement par les guerres entre 1586 et 1598. Elle est remplacée par un haut fourneau au début du XVII^e siècle et reste en activité jusqu'en 1794.

la Lobiette développée au XVI^e et au XVIII^e siècles qui est transformée en scierie en 1914.

la Neuve-Forge, bâtie en 1570 et qui devient la propriété de Pierre Polschet en 1621. Elle subsista jusqu'au début du XX^e siècle.

le Milourd et le Maka, forge créée avant 1576. En 1743 Jean-François Despret relève la forge de Milourd de la ruine ; elle perdure jusque dans les années 1900 avant d'être transformée en émaillerie. Au lieu-dit "les Crayaux de Milourd" est créée au XVII^e siècle une petite forge à battre le fer du Maka. Elle comprend alors deux feux d'affinerie, une chaufferie, deux marteaux (ou Makas) et une habitation. L'usine fonctionne jusqu'en 1912.

Les verreries comptent parmi les industries les plus anciennes de la Fagne. Au sud d'Anor se trouve la Vieille Verrerie qui date partiellement de 1688 et qui a cessé de fonctionner en 1820. Au cours du XIX^{ème} siècle, les verreries et les filatures ont pris un essor considérable renforcé par la construction de la ligne de chemin de fer reliant Hirson à Aulnoye. Le village, en particulier l'église paroissiale, déjà reconstruite en 1932, a subi de graves dommages en 1940.

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 152 et 153 (planche 47).

DELMAIRE Roland, Le Nord (collection Carte archéologique de la Gaule), Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1996, p. 98.

GUIRLINGER René, MARISSAL Jean-Noël, Oratoires et niches de pierre bleue de l'Avesnois, du Cambrésis et de la Thiérache de l'Aisne, s.n., s.l., 1998, p. 237.

IFFLY Sandrine, Anor, n.p., 2001.

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.

Informations générales

